

**Longueur parcours**  
 ▶ 2<sup>ème</sup> catégorie : 7,5 Km



**AAPPMA «La Concorde»  
 de BOUÉ**  
 Actualisation : Saison 2026

Domaine public / Réciproitaire

**Légende cartographique**

-  Cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole
-  Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Limite amont/aval des lots de pêche
-  Mise à l'eau

*Dépositaire*  
 ■ **Café «Chez Aline»**  
 16, Rue du Nouvion  
 02450 BOUÉ  
 Tél.: 03.23.60.07.00

L'intégralité du parcours de pêche sur le canal de la Sambre à l'Oise est classé en No-Kill pour la Carpe (*Cyprinus carpio*).



Flash-Code  
 Cartographie interactive des parcours de pêche



En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :  
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,  
 - la Gendarmerie au 17,  
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.

